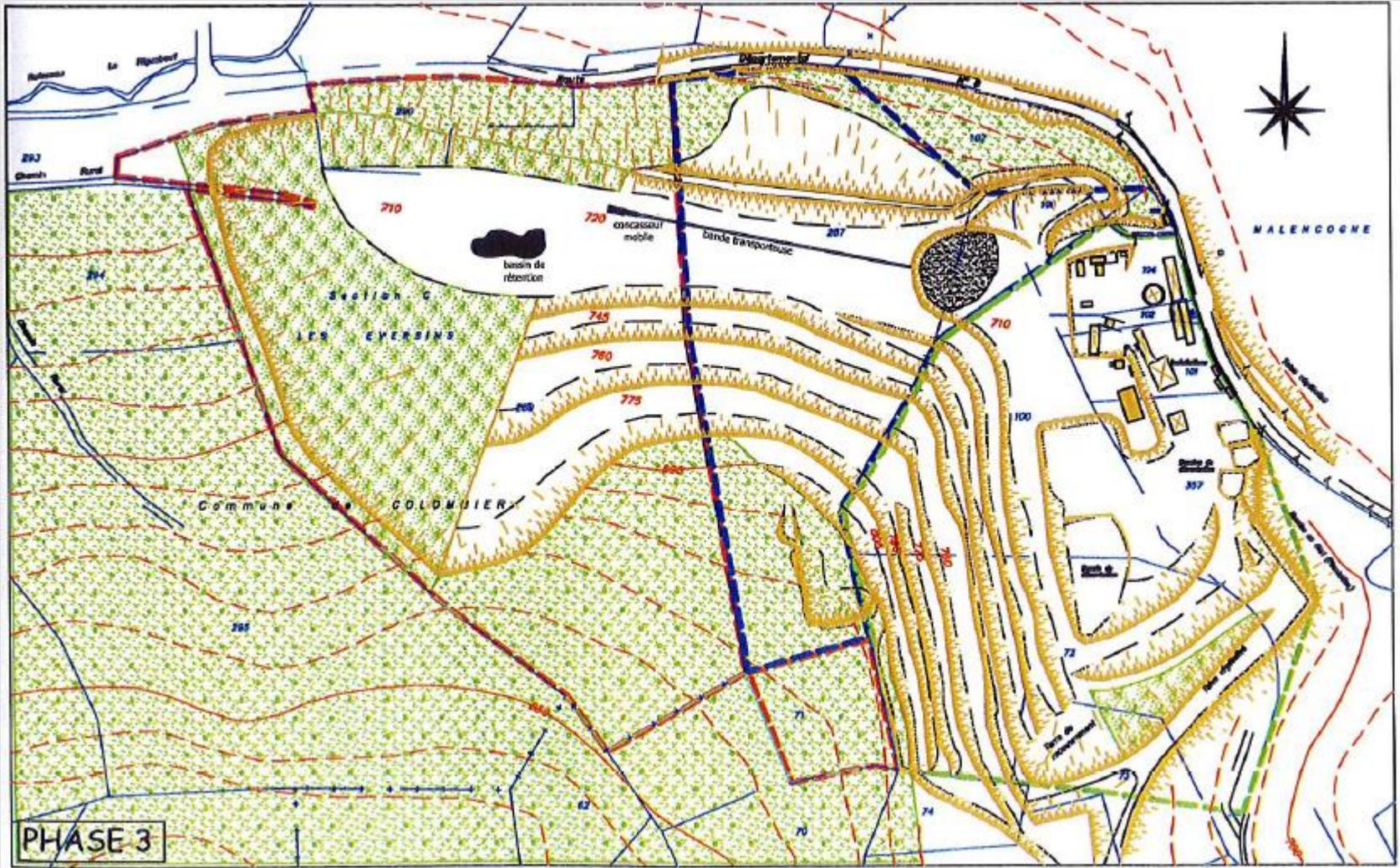


**Commission de Suivi des Sites
carrière St Julien M.M. / Colombier
le 11 décembre 2018**

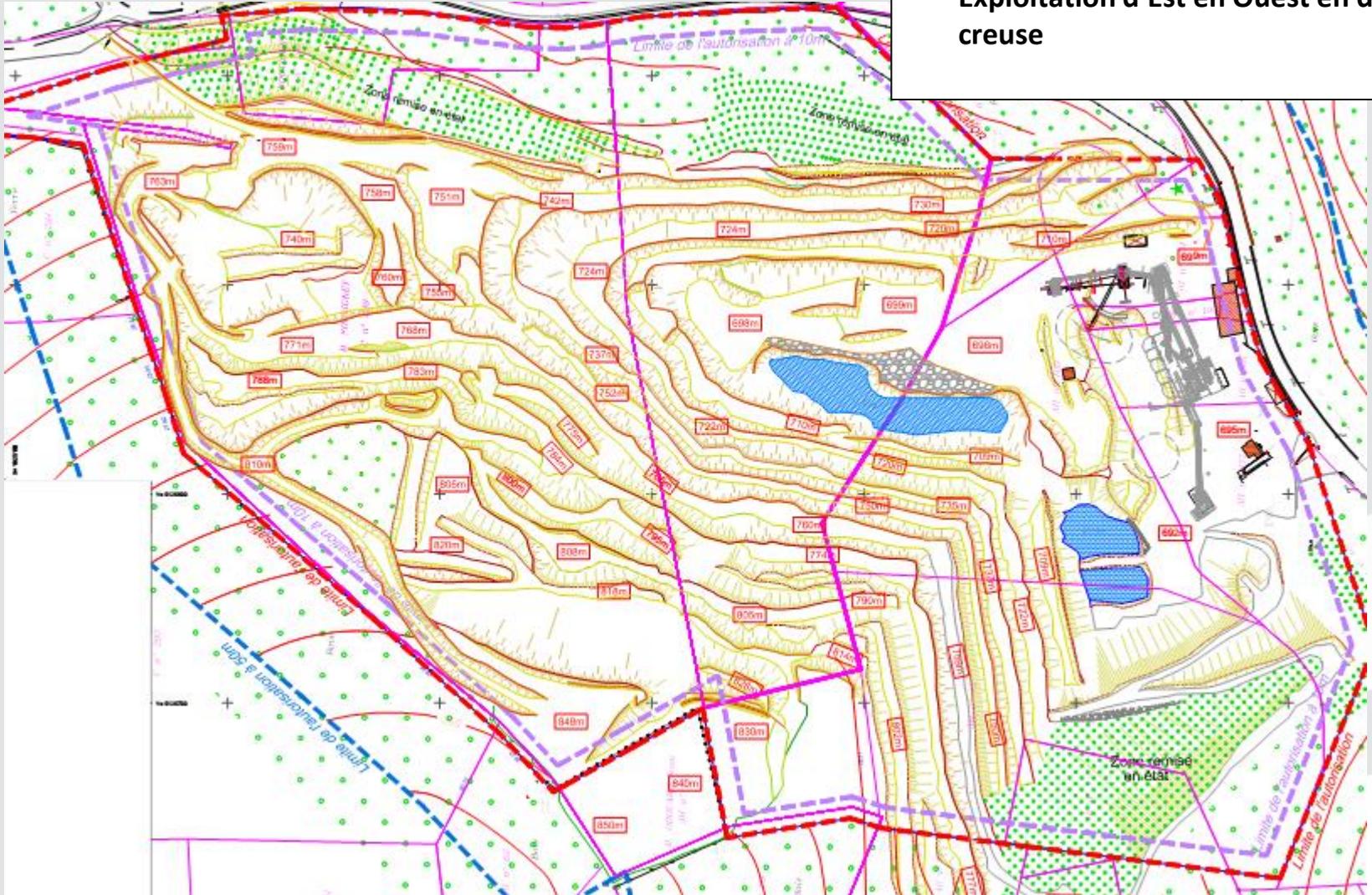
Ordre du jour

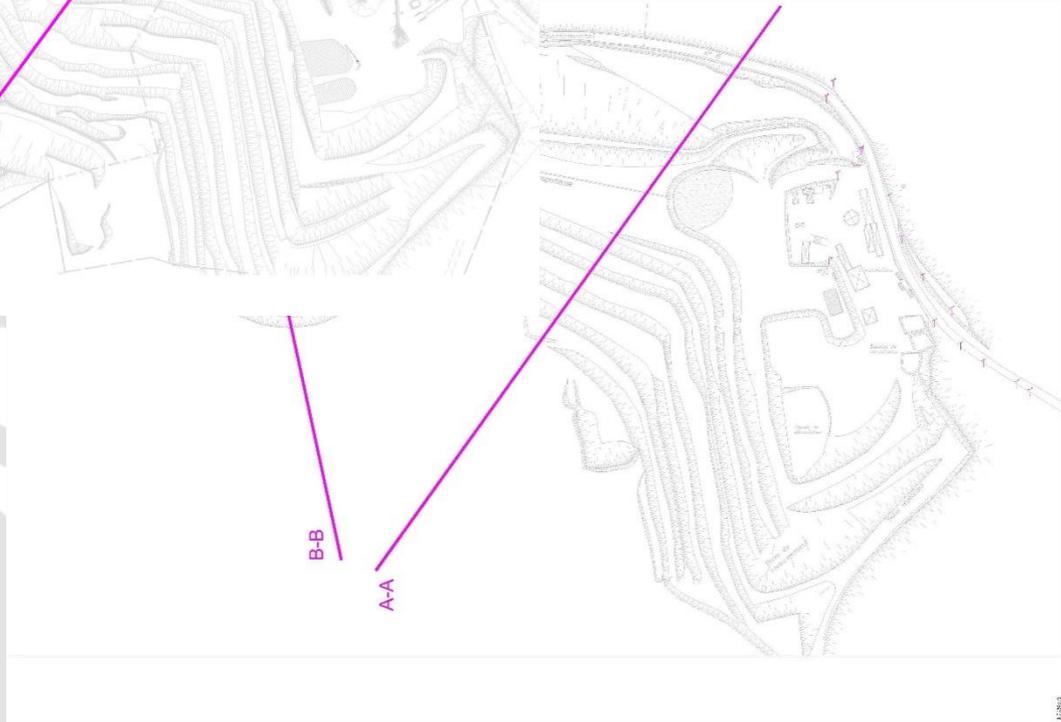
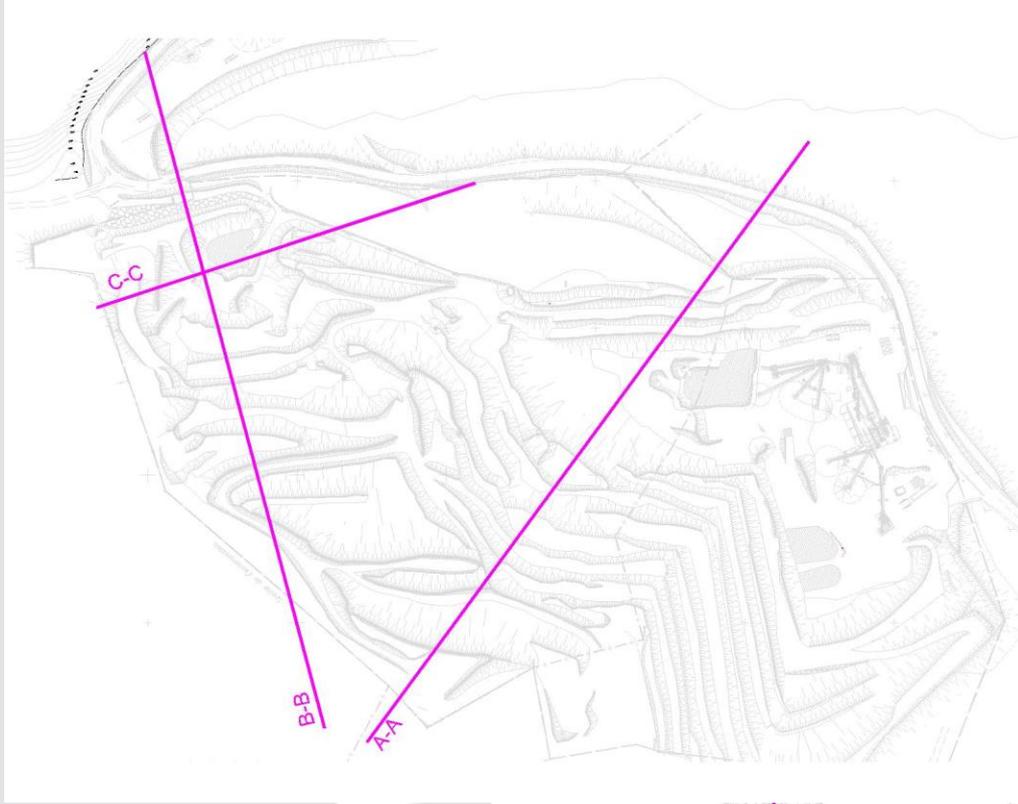
- Synthèse de la dernière inspection du site par la DREAL
- Bilan annuel d'activité
- Présentation et échanges sur le dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension
- Question diverses

Phase 3



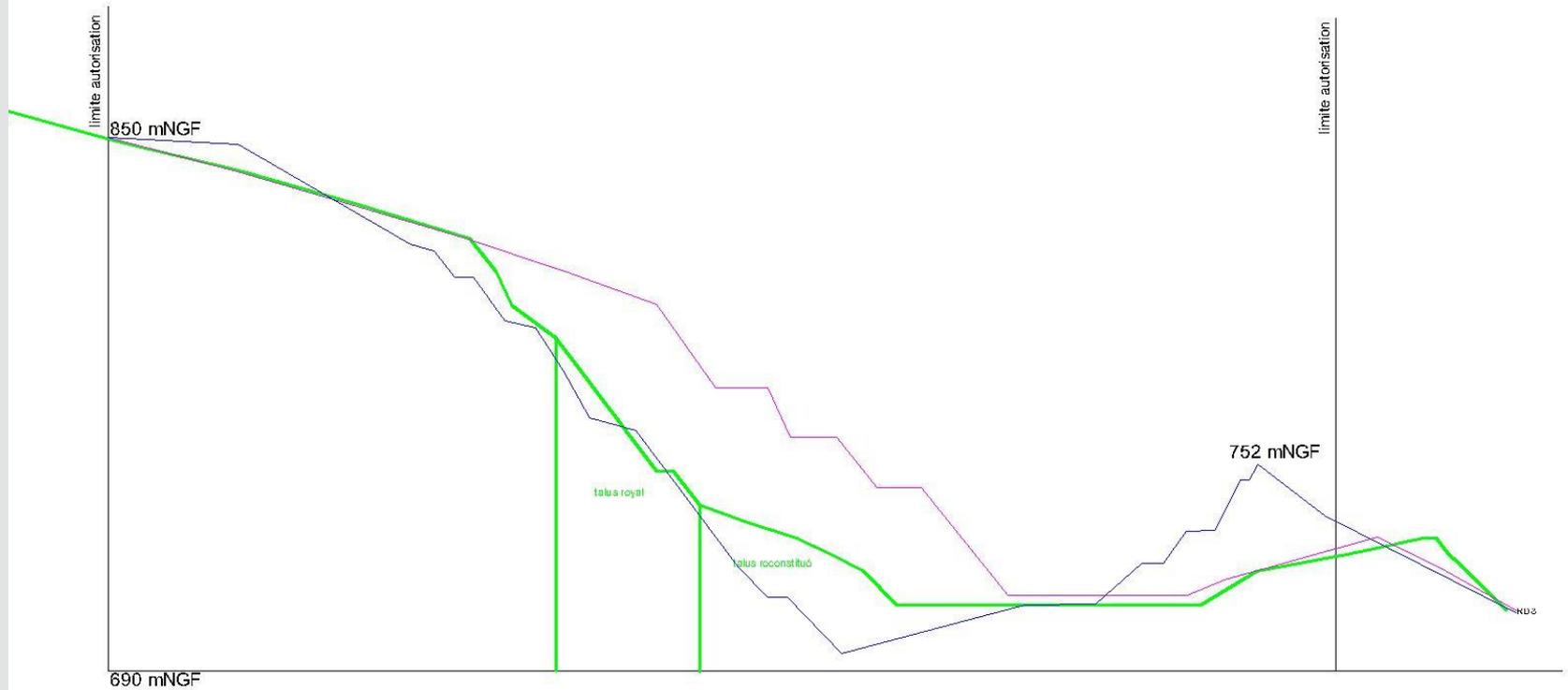
- Raccordement des fronts
- Réaménagement talus NORD réhaussé à la côte 760 mNGF
- Exploitation d'Est en Ouest en dent creuse

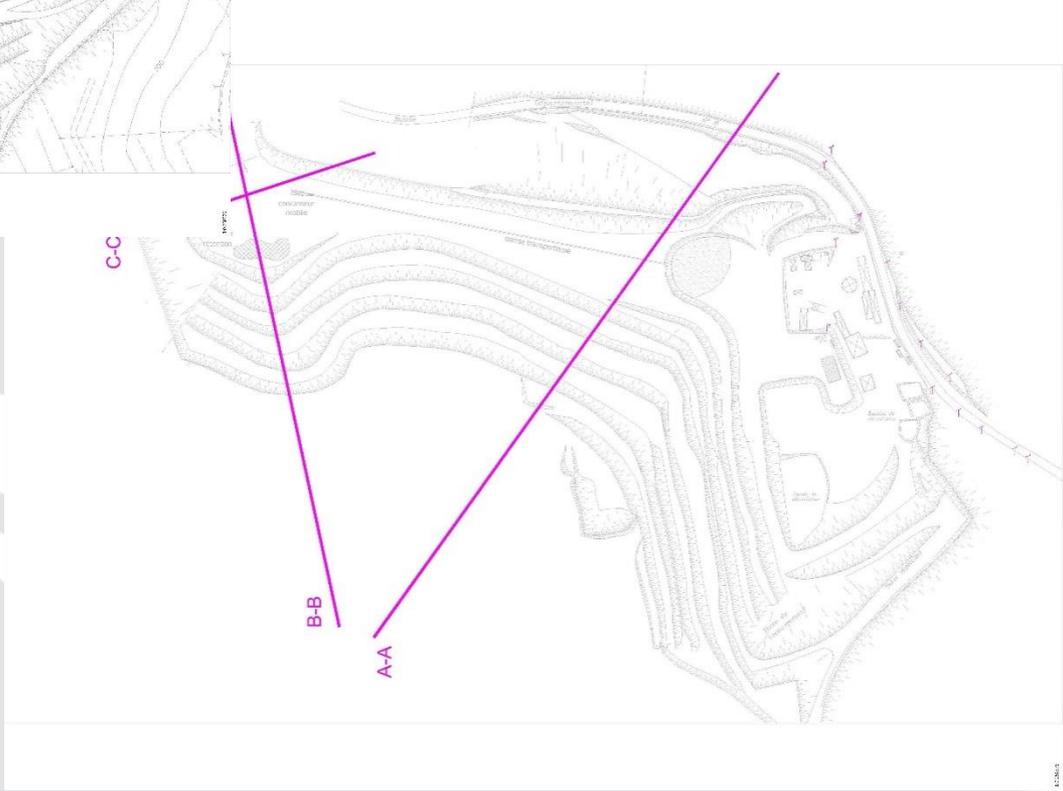




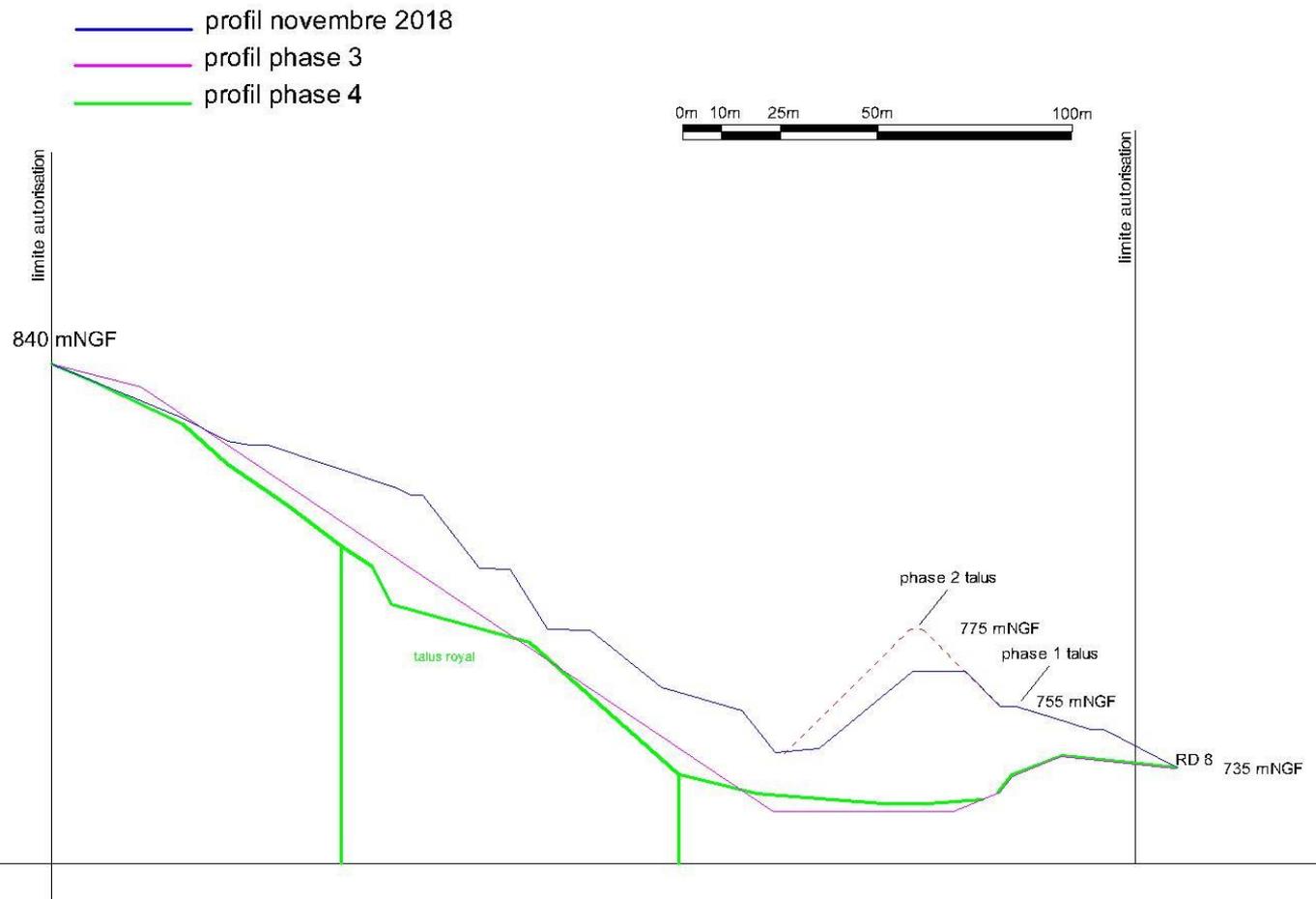
1 coupe A-A

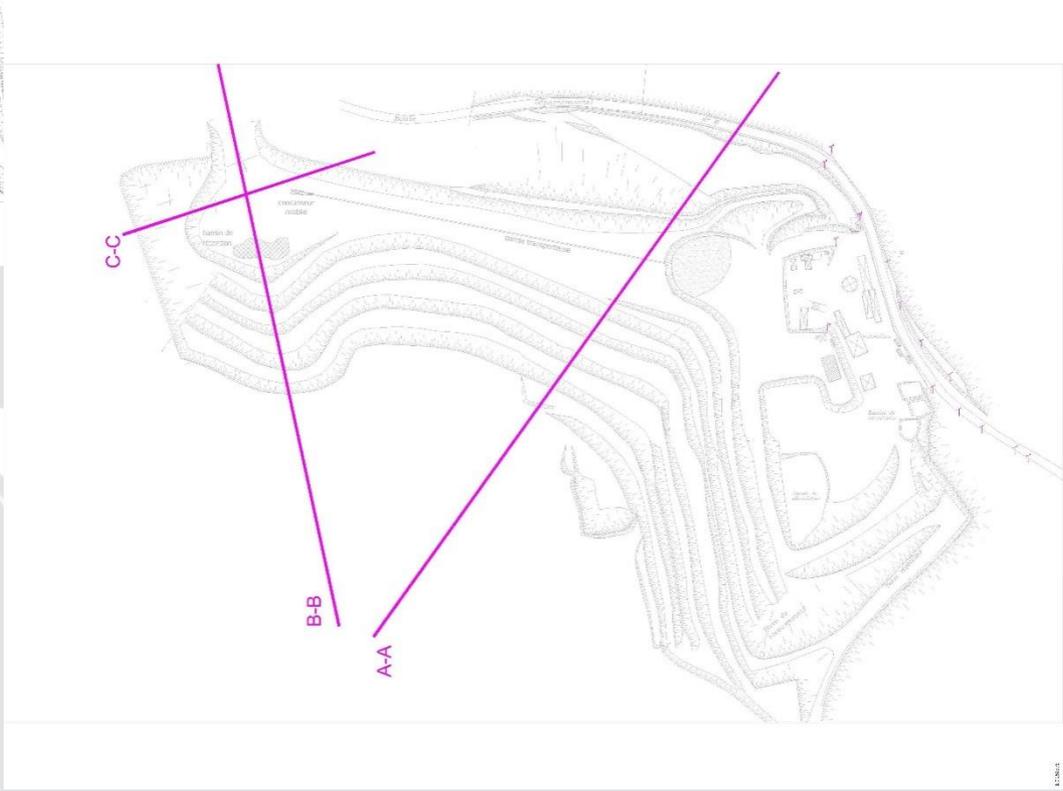
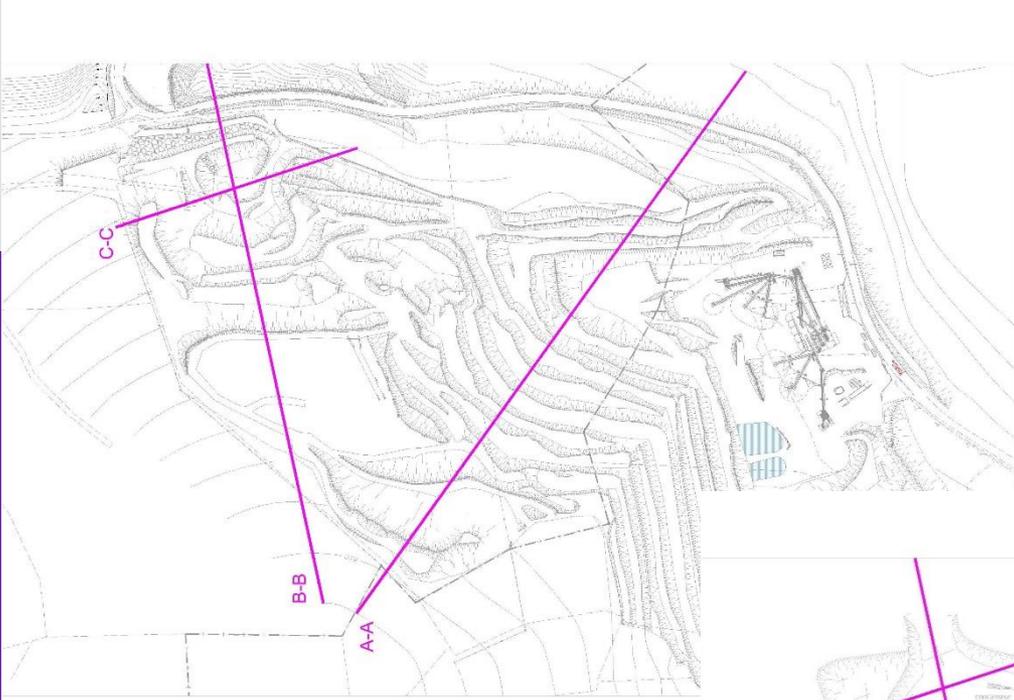
- profil novembre 2018
- profil phase 3
- profil phase 4





coupe B-B

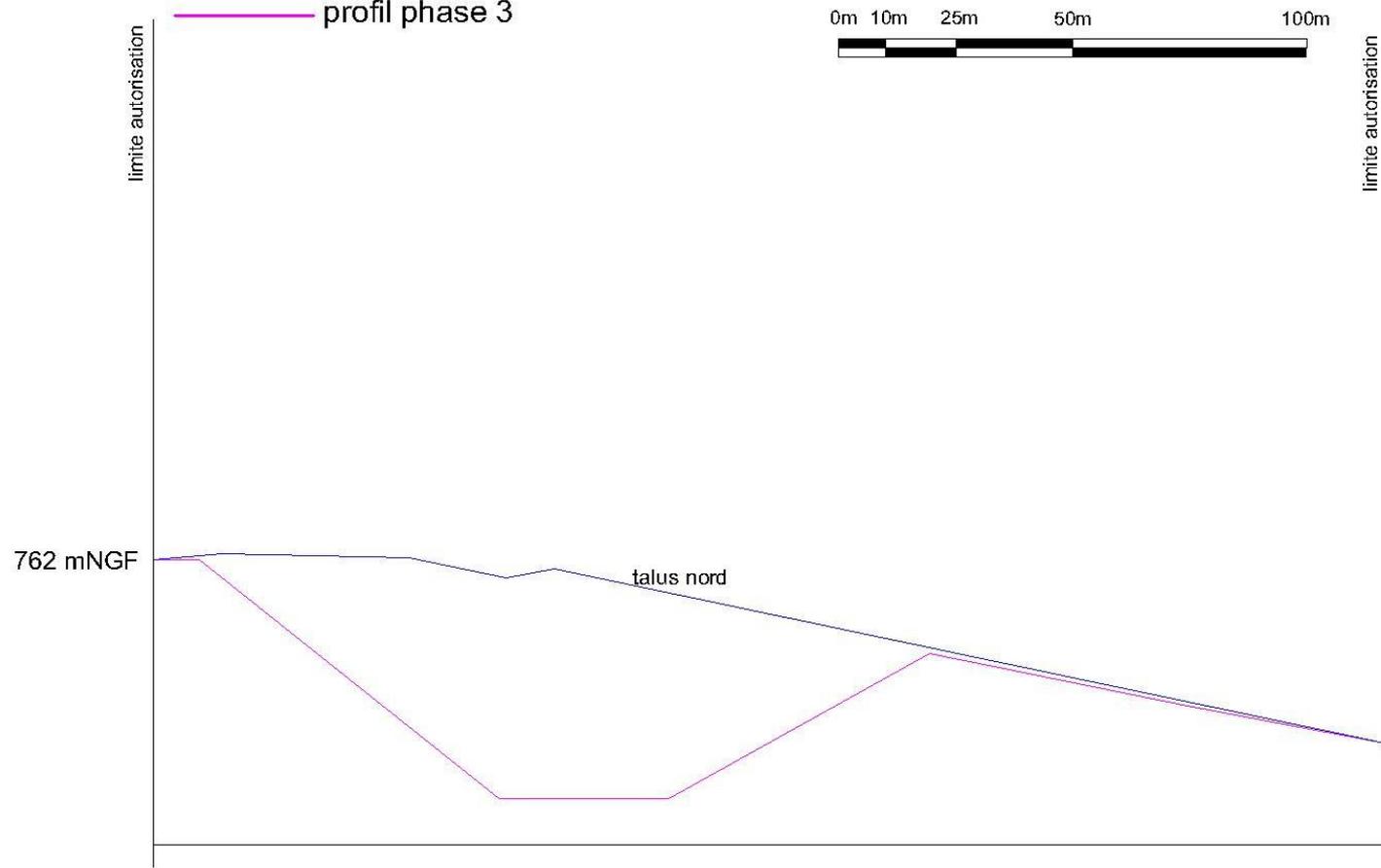




coupe C-C

— profil novembre 2018

— profil phase 3



Exploitation depuis la dernière CSS

- **Travaux de terrassement sur la partie NORD**

Poursuite des travaux de rehaussement de 20 mètres supplémentaires du talus NORD dans sa phase 2 (côte actuelle 760 mNGF)

Les terres de découverte et les excédents de stériles de l'extraction ont été traités par criblage et sont utilisés pour la constitution de cette seconde phase au fur et à mesure de l'avancement des fronts de taille

Les terres de découverte stockées en partie sommitale hors périmètre ont été enlevées et utilisées pour les travaux de rehaussement du merlon nord

- **Jonction effective des fronts NORD et SUD**, permise par la création du talus Nord avec une exploitation d'Est en Ouest en dent creuse prévu dans l'AP complémentaire de 2014

La totalité des fronts sont aujourd'hui quasiment raccordés

Synthèse des dernières analyses effectuées sur le site

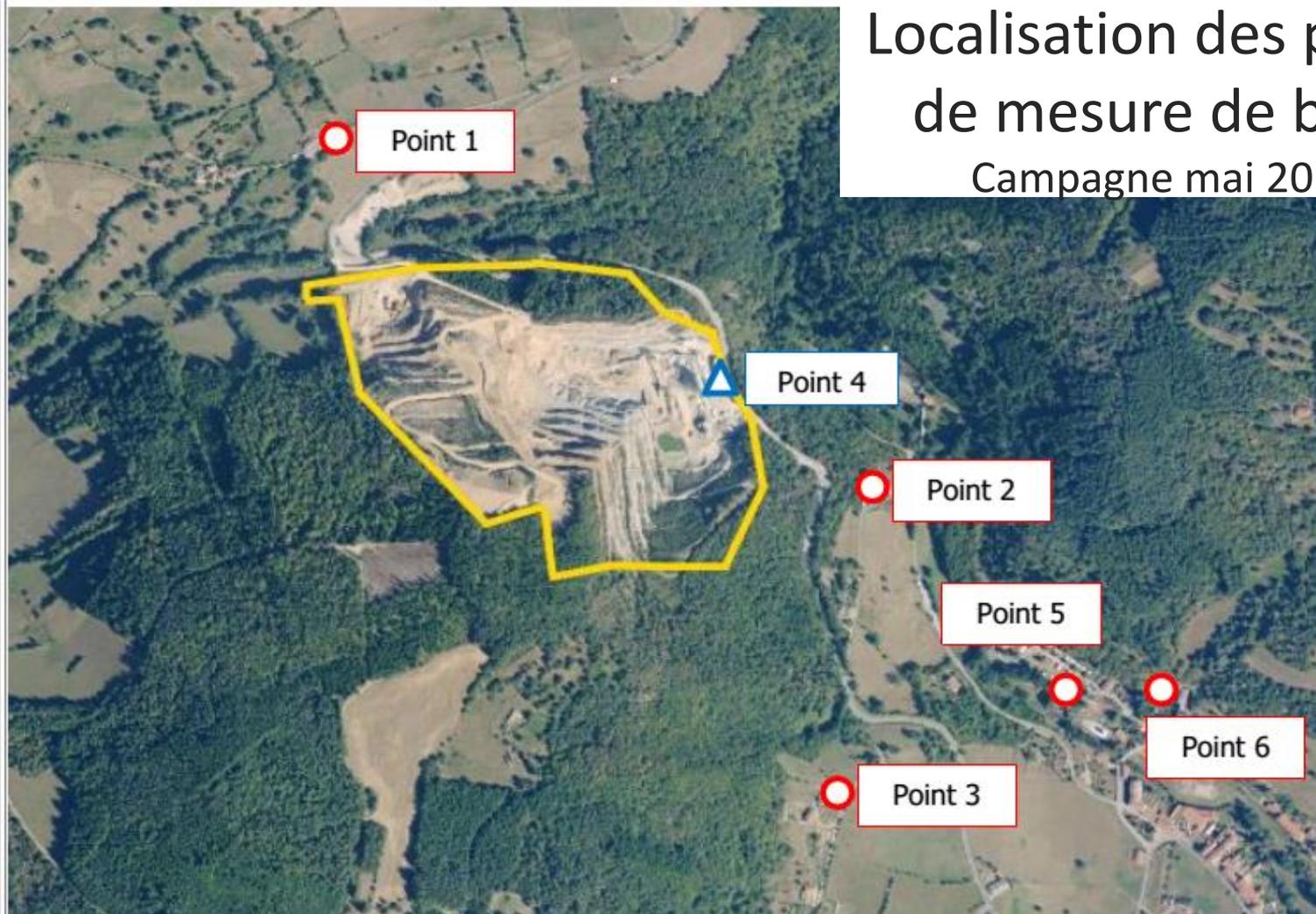
Suivi des contrôles de l'Arrêté Préfectoral année 2018

NATURE	DATES	COMMENTAIRES
Rejet IBGN	08/07/2016	Note : 14/20 en amont, 13/20 en aval
Rejet Analyses	25/01/2018	MES : 3,5 mg/l DCO : <10mg/l
	18/04/2018	MES : 26 mg/l DCO : 12,5 mg/l
	02/07/2018	MES : 14 mg/l DCO : 10mg/l
Air - Dépoussiérage	02/08/2017	Concentration poussières : 2,6 mg/m ⁰³ (limite : 30)
Air - Retombées	2018	<p>campagne 1 : juin 2018 JMM1 - teneur moyenne en poussières 125 mg/m²/jour JMM 2 - teneur moyenne en poussières 226,05 mg/m²/jour JMM3 - teneur moyenne en poussières 28,10 mg/m²/jour</p> <p>campagne 2 : septembre 2018 JMM1 - teneur moyenne en poussières 142,36 mg/m²/jour JMM 2 - teneur moyenne en poussières 166,90 mg/m²/jour JMM3 - teneur moyenne en poussières 86,96 mg/m²/jour</p>
Bruit	mai 2018	ZER 1 : "Les Fougères". Emergence mesurée à 0 dB(A) ZER 2 : "Malencogne". Emergence mesurée à 3 dB(A) ZER 3 : "Coron". Emergence mesurée à 3 dB(A) ZER 6 : "Pré Battoir". Emergence mesurée à 1,5 dB(A) ZER 5 : Camping. Emergence mesurée à 2 dB(A)
Vibrations(prochaine mesures en prévision)	07/2016	4 Capteurs : Les Fougères V = 0,64mm/s Malencogne V = 0,51mm/s Bel-Air V = 1mm/s Entrée Carrière V = 0,76 mm/s

bruit

Localisation des points de mesure de bruit

Campagne mai 2018



○ Point de mesure en ZER △ Point de mesure en LP — Limite de propriété

bruit

JOUR 07h – 22h	Indices	Bruit ambiant en dB(A)	Bruit résiduel en dB(A)	Emergence en dB(A)	Seuil réglementaire en dB(A)	Dépassement
Point 1	LAeq	48,0	49,0	0,0	5,0	NON
Point 2	LA50	42,0	39,0	3,0	6,0	NON
Point 3	LA50	43,0	40,0	3,0	6,0	NON
Point 5	LAeq	50,0	48,5	1,5	5,0	NON
Point 6	LAeq	48,5	46,5	2,0	5,0	NON

Les mesures ont été effectuées le 24/05/2018 entre 15h00 et 18h00 par Simon FAUCHEUX, ingénieur acousticien de la société ORFEA Acoustique.

		émergence
Les Fougères	point n°1	0
Malencogne	point n°2	3
Coron	point n°3	3
Entrée du camping "Le Val du Ternay"	point n°5	2
Rue du Pré Battoir	point n°6	1,5

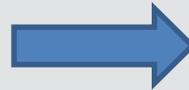
Localisation des points de mesure de vibrations – campagne 2018 en prévision



Mesure de retombées de poussières

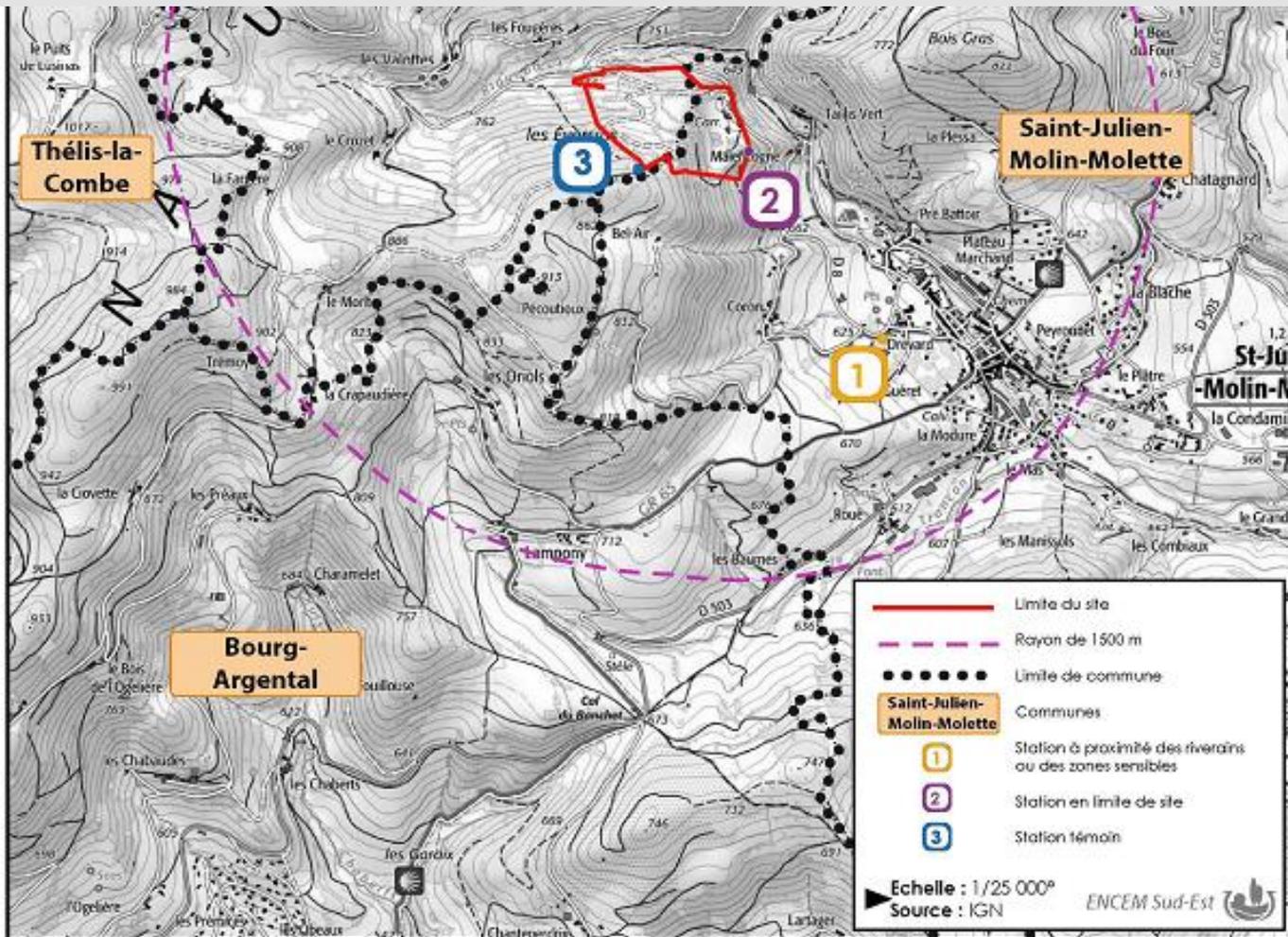
- Nouveau protocole de mesures imposé par l'arrêté du 30 septembre 2016 modifiant l'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières

Les plaquettes de mesures sont remplacées par des jauges owen



- Sur 2018, 3 séries de mesures en continu sur 1 mois ont été prévues dont 1 actuellement en cours.

Mesure de retombées de poussières



Mesure de retombées de poussières

RAPPORT DE CAMPAGNE par jauges de retombées (NFX 43.014 – nov.2017)

N° de campagne	1	Société	DELMONICO DOREL
Date début de campagne	15/06/2018	Carrière	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Date fin de campagne	13/07/2018	Arrêté préfectoral	6 JANVIER 2005

Point de mesure	Teneur moyenne en poussières <i>mg/m²/jour</i>
JMM1	125,16
JMM2	226,05
JMM3	28,10

Rappel : La valeur limite à ne pas dépasser est de 500 mg/m²/jour en moyenne annuelle glissante pour les points de mesure dans l'environnement humain (b).

RAPPORT DE CAMPAGNE par jauges de retombées (NFX 43.014 – nov.2017)

N° de campagne	2	Société	DELMONICO DOREL
Date début de campagne	03/09/2018	Carrière	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Date fin de campagne	03/10/2018	Arrêté préfectoral	6 JANVIER 2005

Point de mesure	Teneur moyenne en poussières <i>mg/m²/jour</i>
JMM1	142,36
JMM2	166,90
JMM3	86,96

Rappel : La valeur limite à ne pas dépasser est de 500 mg/m²/jour en moyenne annuelle glissante pour les points de mesure dans l'environnement humain (b).

- 3ème campagne actuellement en cours entre le 19/11 et 19/12)

**Commission de Suivi des Sites
carrière St Julien M.M. / Colombier
le 11 décembre 2018
*Merci de votre attention***